



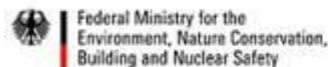
International Partnership
on Mitigation and MRV
Cluster francophone



CITEPA

Le cas de l'inventaire français : Progression des aspects organisationnels au fil des années

11.04.2014



Federal Ministry for the
Environment, Nature Conservation,
Building and Nuclear Safety



environmental affairs
Department of
Environmental Affairs
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA



Ministry of Environment
Republic of Korea



Une association à but non lucratif ET un institut technique

- Le CITEPA exerce des activités associatives (échanges et diffusion interactifs sur la pollution de l'air et le changement climatique)
ET
- Réalise des études (inventaires d'émission, élaboration des inventaires, projections, études ad hoc, conseils et formation)
➤ à l'échelle locale, nationale et internationale.
- Création en 1961
- Budget annuel: 2,5 millions €,
- Equipe de 26 personnes, en croissance.



Centre de référence ISO 9001

- Opérateur d'état et référent national désigné par le MEDDE pour la réalisation des inventaires d'émissions : CCNUCC, CEE-NU, GIC, NAMEA, etc.
- Reviewers internationaux CEE-NU et CCNUCC.
- Diagnostics et Capacity building : Tunisie, République démocratique du Congo, Gabon, Maroc.
- Expert pour l'EFDB Editorial Board of the IPCC Emission factor database (GIEC)



Historique de l'organisation au niveau français

- 1) < 1998 : projet ponctuel
- 2) 1998 – 2000 : Contrat annuel pour la réalisation de l'inventaire national (PA et GES) : Programme CORALIE

3) 2001-Aujourd'hui :
Pérennisation de l'activité par un contrat pluriannuel d'objectifs (CPO) de 3 ans

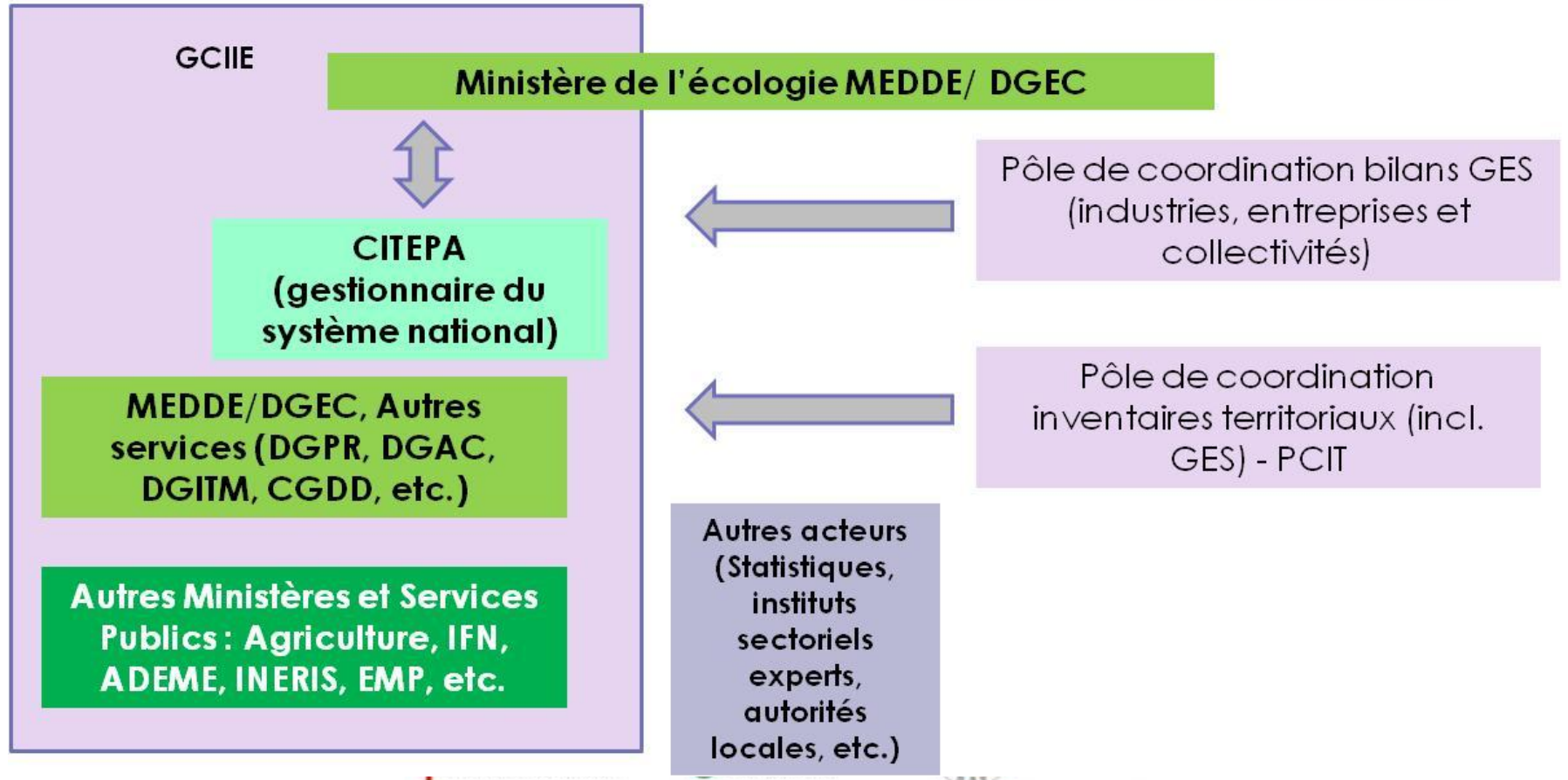
Officialisation réglementaire

- 1) Arrêté SNIEPA du 29/12/2006
- 2) Arrêté SNIEBA du 24/08/2011 (Intégration de la composante « inventaires territoriaux »)



Historique de l'organisation au niveau français

SNIEBA (arrêté 24/08/2011)
(Système National d'Inventaires
d'Emissions et de Bilans dans l'Atmosphère)





Organisation institutionnelle et responsabilités



Le **SNIEBA** vise à **organiser de manière rationnelle et efficiente** les travaux d'élaboration des **inventaires nationaux d'émission** relatifs aux :

- ☞ Conventions internationales (CCNUCC, CEE-NU, etc.) et de leurs protocoles (Kyoto, Göteborg, Aarhus, etc.)
- ☞ Directives et décisions européennes (NEC, GIC, Mécanisme de surveillance des GES dans l'UE, etc.)
- ☞ Dispositions réglementaires du Code de l'Environnement.

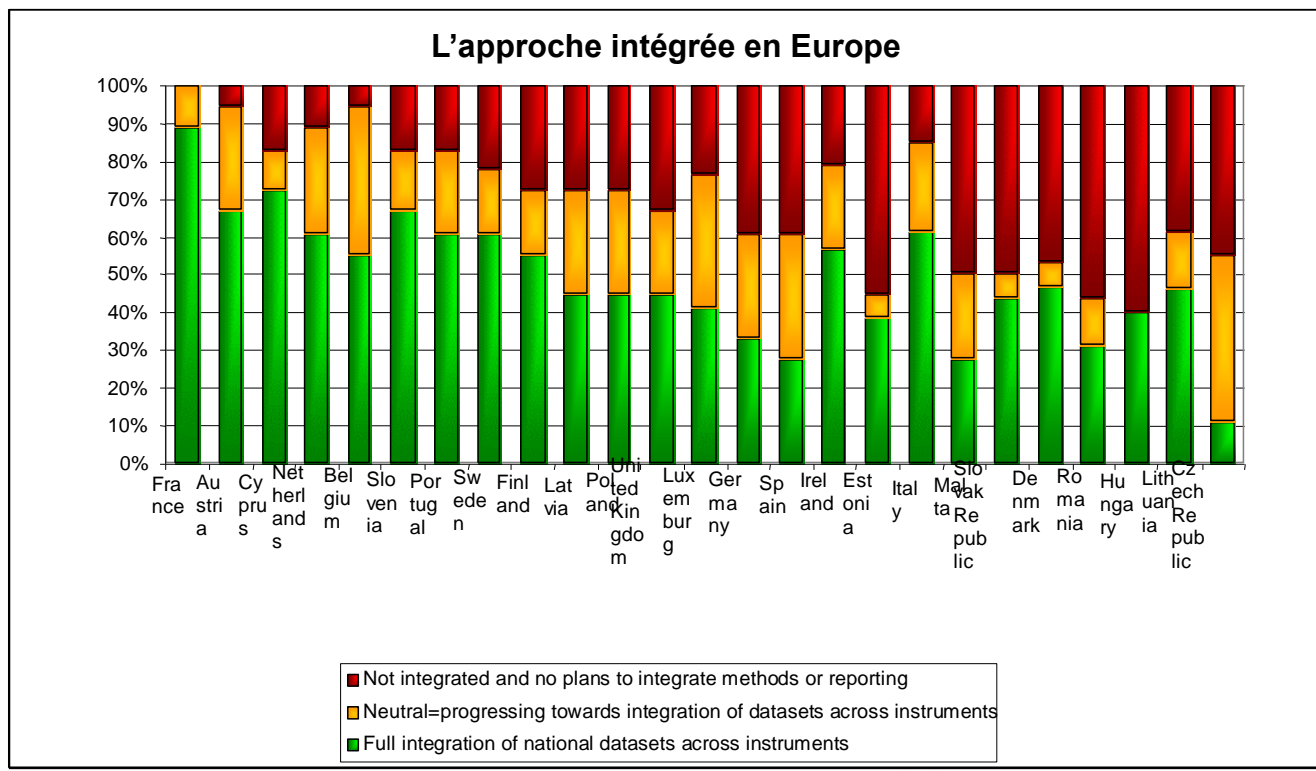
Le système a pour objectif de produire chaque année les éléments requis **au titre des différents engagements** concernant les inventaires des émissions nationales (cf. aussi inventaires d'émissions sur www.citepa.org)



Les forces de l'approche intégrée

1) Efficacité du système d'inventaire

Optimisation en termes de coûts et de budget temps

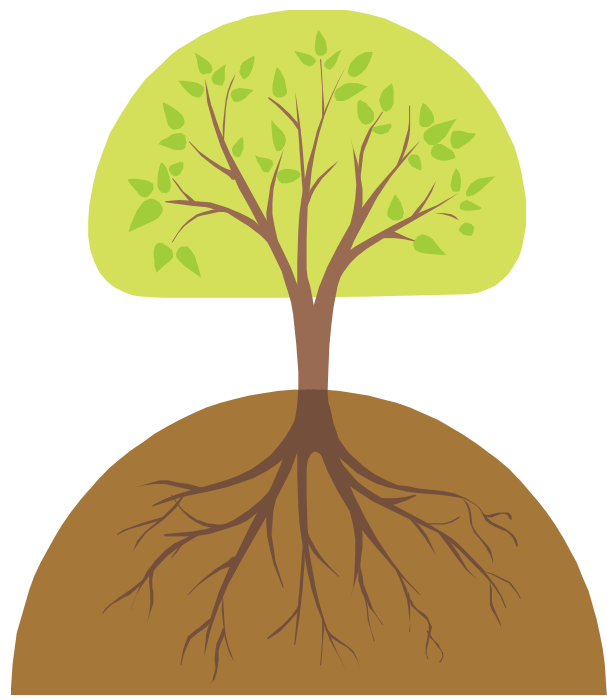




Les forces de l'approche intégrée

1) Efficacité du système d'inventaire

L'exemple français de l'approche intégrée :



Feuilles et fruits = rapports, fichiers, selon les différents formats et spécifications



Branches = flux utilisateurs fonction des différents besoins (CCNUCC, CCNUCC/Kyoto, CEE-NU/CLRTAP, CEE-NU/EMEP & NECD, GIC, UE/CCC, EUROSTAT/NAMEA, etc.)

Tronc (unique) = traitement et archivage des données d'inventaire

Racines = collecte de l'ensemble des données couvrant tous les besoins des inventaires

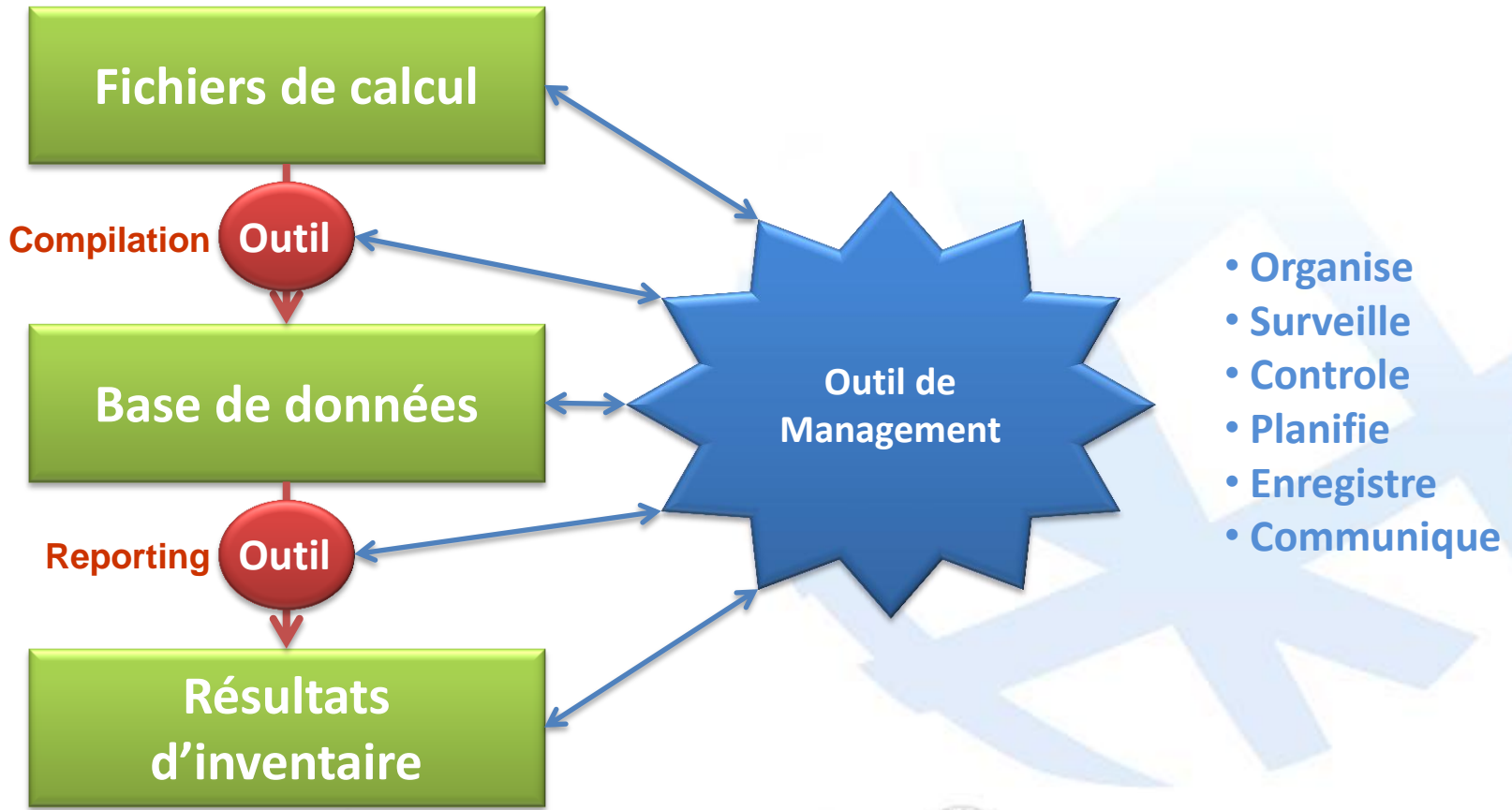
UN SEUL ARBRE PLUTÔT QU'UNE FORÊT (pour gérer les différents inventaires d'émissions nationaux)



Les forces de l'approche intégrée

1) Efficacité du système d'inventaire

La mise en place technique : une approche sectorielle





Les forces de l'approche intégrée

2) Prise en compte des GES indirect : cohérence

→ La CCNUCC encourage / recommande le rapportage de plusieurs polluants (GES indirect) : SO_x, NO_x, COVNM, CO

→ Certains GES sont aussi considérés comme des polluants atmosphériques : Black Carbon et CH₄



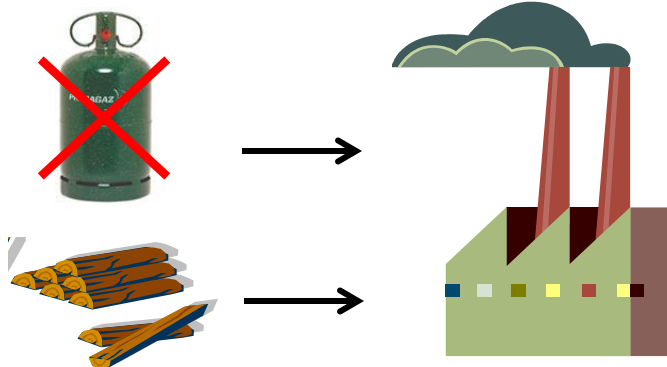
Les forces de l'approche intégrée

3) Eviter les politiques d'atténuation contradictoires



Mise en place de traitements end-of-pipe (ex : filtre à particules des pots d'échappement) :

- Baisse des émissions de particules (voire d'autres polluants)
- Augmentation de la consommation de carburant donc des GES



Substitution de combustibles (gaz naturel/ bois) :

- Baisse des GES fossiles
- Augmentation de la pollution locale (particules, etc.)



Les forces de l'approche intégrée

4) NAMAs : co-bénéfices

Les NAMAs ne se concentrent pas uniquement sur l'atténuation.
Des co-bénéfices sont possibles :

- amélioration de l'accès à l'énergie à des prix stables et bas,
- gains d'efficacité en matière d'énergie et dans l'industrie,
- amélioration de la compétitivité
- bénéfiques en termes de santé,
- etc.

--> Co-bénéfice court terme (réduction PA) vs. long terme (réduction GES)